

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Prix d'abonnement.  
Pour la Suisse :

Un an . . . . . 8 fr.  
Six mois . . . . . 4 fr.

Les abonnements pris  
auprès des bureaux de  
poste paient une surtaxe de  
20 centimes.

Prix d'abonnement.  
Pour l'étranger :

Un an . . . . . fr. 10<sup>»</sup>60  
Six mois . . . . . fr. 5<sup>»</sup>30

Pour l'Allemagne :

On s'abonne par l'inter-  
médiaire des bureaux de  
poste, au prix de fr. 8<sup>»</sup>20  
pour un an ; fr. 4<sup>»</sup>20 pour  
six mois.

Administration du *Bulletin de la Fédération jurassienne* : à Sonvillier (canton de Berne, Suisse.)

### Internationale et Arbeiterbund.

Comme nous l'avions annoncé, le congrès annuel du *Schweizerischer Arbeiterbund* s'est tenu à Neuchâtel. Environ 80 délégués, tant de l'*Arbeiterbund* que du Grutli, y ont assisté, tous Allemands ou Suisses allemands, sauf une seule exception, M. Stœcklin de Fribourg. L'ancienne salle du Grand Conseil, dont les parois sont décorées des armoiries de tous les princes qui ont régné sur Neuchâtel depuis six ou sept siècles, avait été mise à la disposition des délégués, et ceux-ci, assis sur les fauteuils des députés, figuraient assez bien un petit Parlement. Quant au public, il ne s'est guère montré; une cinquantaine de personnes garnissaient les tribunes le dimanche après midi; le lundi, il n'y en avait plus qu'une douzaine; le mardi matin enfin, ce public s'était réduit à un seul auditeur, et encore cet auditeur était-il un étranger venu exprès à Neuchâtel pour suivre les débats du congrès.

L'acte essentiel du congrès a été la constitution d'une organisation politico-sociale qui s'appellera *Social-demokratische Partei*, qui se composera de l'*Arbeiterbund* et de la société du Grutli, et qui sera dirigée par un comité spécial indépendant des comités actuellement existants du Grutli et de l'*Arbeiterbund*. Le soin de rédiger un projet de programme pour cette organisation nouvelle a été remis aux sections de l'*Arbeiterbund* à Berne. Un délégué a insisté pour que le programme fût précédé d'une déclaration de principes sous forme de considérants; car, a-t-il dit, il faut dire franchement ce que veulent les socialistes et ne pas avoir peur d'exprimer sa pensée et de montrer son drapeau. Mais les Grutliens présents ont répondu que des considérants socialistes pourraient effrayer beaucoup de sections du Grutli, et qu'il valait mieux s'en abstenir. En conséquence, le congrès a décidé de repousser les considérants qui lui étaient présentés.

Deux autres décisions du congrès méritaient aussi d'être relevées. Il a voté que nul ne pourrait occuper une position dirigeante dans un des établissements appartenant à l'*Arbeiterbund* (imprimerie,

librairie, etc.), à moins d'être en parfait accord avec le programme et la tactique de l'association. Cette mesure a pour but, nous a-t-on dit, d'éloigner certaines personnalités dont les allures trop indépendantes déplaisent à MM. Greulich, Moham, Seidel et autres meneurs de l'*Arbeiterbund* à Zurich; car, si nous sommes bien renseignés, le personnel de l'imprimerie de la *Tagwacht* est loin d'être en complet accord avec le rédacteur de ce journal, et on compte, parmi les compositeurs de l'organe officiel de l'*Arbeiterbund*, plus d'un lecteur assidu de l'*Arbeiter-Zeitung*.

L'autre décision stipule que désormais, un ouvrier qui appartient à une organisation dont le programme ou la tactique sont en contradiction avec celle de l'*Arbeiterbund*, ne pourra pas faire partie de cette dernière association: 27 voix contre 3 ont voté cette proposition (c'était le mardi, une bonne moitié des délégués étaient déjà partis), qui est dirigée spécialement contre l'Internationale; car jusqu'à présent un certain nombre de membres de l'*Arbeiterbund* étaient en même temps membres de la Fédération jurassienne; ils auront maintenant à opter entre l'une ou l'autre de ces organisations.

Le congrès a décidé, malgré une vive opposition, d'envoyer, au nom de l'*Arbeiterbund*, un délégué au Congrès universel des socialistes qui se tiendra en Belgique, et a nommé ce délégué en la personne de Greulich.

Tels sont, dans les délibérations du congrès de Neuchâtel, les seuls points qui puissent, croyons-nous, intéresser nos lecteurs.

Mais il est un fait qui mérite d'être relevé et qui vient d'être mis en relief d'une manière remarquable. Depuis des années, l'*Arbeiterbund* s'efforce d'attirer à lui les ouvriers de langue française; il a créé à Genève, dans ce but, un petit journal que personne ne lit, le *Précurseur* (rédigé en français par un Allemand, J.-Ph. Becker); et parmi les motifs qui ont fait choisir Neuchâtel pour siège du congrès de cette année, on avait fait valoir tout spécialement celui-ci, que les ouvriers de langue française feraient ainsi connaissance avec l'*Arbeiterbund*, et que ce serait un puis-

sant moyen de les attirer dans les rangs de cette association.

Eh bien, qu'est-il arrivé? Le congrès de Neuchâtel a-t-il réalisé, sur ce point, les espérances qu'on avait manifestées? Tout au contraire, et nous avons entendu, de la bouche de nombreux délégués, l'aveu qu'il n'y avait décidément rien à faire avec l'élément ouvrier de langue française, et que celui-ci, lorsqu'il n'est pas réactionnaire, n'est pas accessible à une autre propagande que celle de l'Internationale. Les faits, du reste, parlent assez haut: sur environ 80 délégués, le congrès ne comptait, comme nous l'avons dit, qu'un seul délégué de langue française, et celui-là n'était pas un ouvrier; ce délégué (M. Stœcklin de Fribourg) a dit en plein congrès que la société qu'il représente s'est jointe à l'*Arbeiterbund* « parce qu'elle ne veut pas des théories de l'Internationale. » L'auditoire qui a assisté, le dimanche, aux séances du congrès, se composait presque exclusivement d'Allemands; nous n'y avons aperçu, en fait d'auditeurs de langue française, que quelques membres de l'Internationale et le président du Conseil d'Etat de Neuchâtel. Enfin, dans les réunions publiques qui ont eu lieu chaque soir au local du Grutli, et où toute la population était invitée, le public, à l'exception de quelques membres de l'Internationale venus pour prendre part aux débats, était encore exclusivement allemand; les discours français se traduisaient en allemand, les discours allemands ne se traduisaient pas en français.

L'expérience que l'*Arbeiterbund* a voulu faire à Neuchâtel a donc tourné contre lui, et elle nous paraît concluante. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons: l'Internationale seule est capable d'attirer les sympathies des ouvriers de langue française; ceux que l'Internationale effraie n'iront pas à l'*Arbeiterbund*, ils resteront avec la réaction; ou bien, s'ils vont à l'*Arbeiterbund*, ce sera, comme à Fribourg, en donnant à leur adhésion un caractère réactionnaire.

Nous avons parlé des réunions publiques tenues chaque soir, pendant le Congrès, au local du Grutli. Dans ces

réunions, deux membres de la Fédération jurassienne, *Guillaume* et *Kachelhofer*, ont pu obtenir la parole, et ils en ont profité pour exposer, autant que le temps le permettait, les principes de l'Internationale, et pour combattre les fausses idées que la plupart des délégués, ne connaissant les socialistes jurassiens que par les articles perfides de la *Tagwacht*, s'étaient formées sur la Fédération jurassienne. Il en est résulté un débat très intéressant, que nous allons résumer dans ses traits principaux.

En premier lieu, *Guillaume* a tenu à faire connaître aux délégués la ligne de conduite politique que suivent un certain nombre de membres du Grutli à Neuchâtel : ces membres, sous prétexte qu'ils sont dégoûtés de la politique radicale, *votent avec les conservateurs*, au lieu de se joindre aux internationaux pour constituer un parti ouvrier socialiste.

Cette assertion de *Guillaume* a paru incroyable à beaucoup de délégués; *M. Stœcklin* de Fribourg, entr'autres, a déclaré qu'il la considérerait comme une calomnie tant que des preuves ne lui seraient pas données. Les preuves ne se sont pas fait attendre longtemps; un membre du Grutli, le citoyen *Bühlmann*, s'est levé et a déclaré qu'en effet il avait voté la liste conservatrice; sur quoi plusieurs voix ont crié : *Nous aussi! nous aussi!* Un délégué de la Chaux-de-Fonds a alors pris la parole pour remercier *Guillaume* d'avoir démasqué certains agents des conservateurs qui s'insinuent dans les sociétés ouvrières; il a énergiquement blâmé la conduite d'une partie des Grutliens de Neuchâtel; — sur quoi *Greulich* a pris la parole à son tour, et après avoir, dans plusieurs longs discours, cherché à embrouiller la question, il a fini par justifier ceux des Grutliens qui avaient voté pour les conservateurs, en disant que l'alliance avec un parti bourgeois est légitime lorsqu'on n'a pas d'espoir de triompher tout seul, et que les Grutliens de Neuchâtel étaient parfaitement libres de choisir celui des partis qui leur inspirait le plus de sympathies. Cette déclaration de *Greulich* a grandement scandalisé bon nombre de ses auditeurs; aussi est-il probable qu'il se sera repenti de l'avoir faite et qu'il opposera une dénégation à notre récit; mais nous avons des témoins.

Outre cet incident, qui avait trait à une question plus spécialement locale, diverses questions de principes ont été discutées. Au beau milieu du débat sur l'alliance de certains Grutliens avec les conservateurs, *Greulich* s'est avisé, pour détourner la discussion, de reprocher aux Internationaux jurassiens d'être des adversaires de la loi sur les fabriques; et il a fallu alors exposer le point de vue des Jurassiens relativement à cette loi. *Kachelhofer* a déclaré que, bien que membre de la Fédération jurassienne, il était partisan de cette loi, et qu'il votera pour

elle; il connaît, a-t-il ajouté, un certain nombre de Jurassiens qui pensent comme lui. *Guillaume* a parlé en adversaire de la loi; mais, a-t-il ajouté, quoique je ne partage pas sur ce point l'opinion de *Kachelhofer*, cela ne nous empêche pas d'appartenir tous les deux à la même organisation, parce que nous sommes d'accord sur le but, et que lorsqu'il y a dissidence sur le choix des moyens, nous pensons qu'il vaut mieux s'éclairer par une discussion amicale que de s'excommunier réciproquement. Les reproches d'intolérance adressés à la Fédération jurassienne ne sont donc pas fondés; par contre, ils s'appliquent très justement à l'*Arbeiterbund*, comme le prouvent les deux décisions qu'il vient de prendre dans son Congrès (voir plus haut, 1<sup>re</sup> page, 2<sup>e</sup> col.) *Mohr* de Berne demande pourquoi, s'il est vrai qu'il y ait, dans la Fédération jurassienne, des partisans de la loi sur les fabriques, le *Bulletin* n'a jamais exprimé que l'opinion contraire? *Kachelhofer* répond que c'est tout simplement parce qu'aucun des internationaux partisans de cette loi n'a envoyé d'article au *Bulletin* sur ce sujet; mais s'ils l'avaient fait, ces articles auraient été publiés comme les autres.

*Guillaume* fait remarquer la contradiction dans laquelle est tombé l'*Arbeiterbund*, en décidant, d'une part, d'exclure les Jurassiens de son Congrès, et en votant d'autre part de participer au Congrès universel des socialistes, Congrès dont l'initiative est partie de l'Internationale et où le délégué de l'*Arbeiterbund* se rencontrera fatalement avec des délégués jurassiens.

*Stœcklin* de Fribourg fait à deux reprises cette observation, qu'il lui paraît que les Jurassiens ne parlent plus comme autrefois, et qu'ils ont changé de manière d'être. *Guillaume* répond que *Stœcklin* n'ayant connu jusqu'alors les Jurassiens que par les caricatures qu'en a fait la *Tagwacht*, il est naturel qu'il soit étonné en s'apercevant que ces Jurassiens sont en réalité tout autre chose que ce que leurs adversaires prétendent; mais quant à un changement dans leur manière d'être, c'est une erreur : ce qu'ils disent aujourd'hui, ils l'ont dit dès le premier jour; ceux qui voudront consulter la collection de leurs journaux peuvent le constater.

Le mardi soir, un délégué de Thoune, qui a lu l'*Arbeiterzeitung* de dimanche, demande la parole pour interpeller les Zuricois qui sont présents. Il déclare d'abord qu'il a été très heureux et très étonné d'entendre la façon dont *Kachelhofer* et *Guillaume* se sont exprimés les deux soirs précédents; que lui et beaucoup de délégués s'étaient fait des Jurassiens une tout autre idée; que parmi les choses qu'ils ont dites, beaucoup lui ont paru justes; et il ajoute qu'il a trouvé que « les orateurs de l'*Arbeiterbund*, sur plus d'un point, n'ont pas répondu d'une

manière satisfaisante à l'argumentation des Jurassiens. » Il demande ensuite si les faits rapportés par le correspondant zuricois de l'*Arbeiter-Zeitung* sont exacts : s'il est vrai que le professeur *Vœgelin* ayant mis pour condition à sa participation à la manifestation ouvrière de Zurich l'absence de tout drapeau rouge, le Comité d'organisation ait accédé à cette demande et interdit le port de ce drapeau? Il invite les délégués zuricois présents à se laver de ce reproche, qui, espère-t-il, n'est pas fondé!

Les délégués zuricois, entr'autres *Seidel*, répondent, et loin de se laver du reproche qui leur est adressé, ils reconnaissent la vérité des allégations de l'*Arbeiter-Zeitung*. Il est parfaitement vrai que le professeur *Vœgelin* a mis pour condition à sa participation l'absence du drapeau rouge; que là-dessus le Comité central de Zurich, par 30 voix contre 8, a décidé d'accorder au professeur *Vœgelin* cette concession; que plusieurs sociétés ouvrières ayant annoncé qu'en présence de cette décision, elles s'abstiendraient de prendre part à la manifestation, le Comité central s'est dit : « S'il faut choisir entre *Vœgelin* et ces sociétés ouvrières, nous choisissons *Vœgelin*; » et enfin qu'une colonne d'ouvriers s'étant néanmoins présentée avec un drapeau rouge, *Greulich* a intimé à la colonne l'ordre de faire disparaître son drapeau.

Ces aveux produisent sur une partie de l'auditoire une impression désastreuse, à ce point que *Wilhelm* de Genève, pour sauver la situation, déclare qu'il ne peut pas admettre qu'il soit vrai que le professeur *Vœgelin* ait imposé la condition de l'absence du drapeau rouge, et qu'il considère cela comme une calomnie. On répond à ce naïf que, si le fait n'est pas vrai, alors *Greulich* est un menteur, car c'est *Greulich* qui a déclaré au Comité central zuricois que telle était la volonté de *M. Vœgelin*. *Wilhelm* alors se voit forcé d'admettre l'authenticité du fait. *Kachelhofer* raconte ensuite avec détails ce qui s'est passé à cette occasion à Zurich : son récit concorde en tous points avec celui des délégués zuricois amis de *Greulich*, ensorte qu'il ne peut plus rester aucun doute sur la parfaite vérité de tout de ce qui est rapporté dans l'*Arbeiter-Zeitung* du 20 mai.

Quand il est ainsi bien constaté que le Comité central de Zurich, c'est-à-dire les gens de la coterie *Greulich*, se sont conduits dans cette affaire d'une manière déplorable, le délégué de Thoune reprend la parole pour dire que tout ce qu'il vient d'entendre lui laisse, ainsi qu'à bien d'autres, une fort triste impression, et qu'il n'aurait jamais cru que les chefs officiels du socialisme à Zurich eussent pu tenir une pareille conduite.

Là-dessus, la réunion se sépare, l'heure étant trop avancée pour que la discussion pût continuer.

Le Congrès de Neuchâtel a ouvert les

yeux à plus d'un, qui ne se doutait pas de la vérité : c'est un bon résultat, et nous désirons que l'*Arbeiterbund* revienne souvent tenir des réunions dans la Suisse française.

## Nouvelles de l'Extérieur.

### France.

(Corresp. part. du Bulletin).

Paris, le 22 mai 1877.

Ce doux mois de mai sera décidément funeste à la république poitrinaire et rachine que l'on nous sert depuis bientôt sept ans. M. Jules Simon (N° 606) n'est plus ministre. Quelle perte pour la république ! Et M. de Broglie le remplace. C'est beaucoup plus clair. La Chambre est ajournée à un mois en attendant qu'elle le soit à un second, puis dissoute. Soixante-dix-sept de ces préfets que M. Buffet disait pouvoir servir tous les régimes, sont révoqués ou appelés à d'autres fonctions. Enfin, l'ordre (moral) règne à Paris.

Le maréchal a fait connaître qu'il n'avait jamais eu de sympathie pour M. Dufaure, ni pour M. Simon, qu'il n'en avait pas davantage pour M. Gambetta, et qu'il revenait à ses premières amours. Il n'en a pas fallu plus pour faire crouler tout le joli château de cartes parlementaire que ces bons députés avaient si laborieusement édifié, et nous voilà à la veille d'un coup d'état probablement orléaniste.

Qu'importe à ceux qui n'ont rien à perdre, la chute d'un régime plus odieusement réactionnaire que l'empire auquel il a succédé. L'expérience aura été faite une bonne fois et elle aura prouvé à ceux qui tiennent encore et par dessus tout à la forme politique de l'Etat, que l'étiquette importe peu à la chose, et qu'en dehors de transformations économiques, il n'y a rien à attendre d'un gouvernement, de quelque nom qu'il se décore.

Les républicains qui siégeaient à Versailles en 1871 et qui ont si bien su étrangler un mouvement qui n'eût d'autre cause que la défense de la république, doivent entrevoir le juste châtiment qui les attend. Ils cherchent le point d'appui dont ils vont s'étayer pour résister à la réaction, mais le point d'appui manque et l'histoire de Baudin reste. Les naïfs perdent leur temps à énumérer les barrières légales et infranchissables qui s'opposent à la destruction de l'édifice : Pas de chambre dissoute légalement, disent les uns, et sans dissolution, pas de réaction. Les autres : Le suffrage universel fera bien justice. Mais si les urnes parlent à la façon de celles de l'empire ? Mais si l'on se passe de légalité ? Les plus avisés cherchent autour d'eux des bataillons qui n'existent plus, et s'apprennent à se faire dire encore : Nous ne nous ferons plus tuer pour vos vingt-cinq francs !

### Belgique.

Dimanche dernier, la Fédération belge de l'Internationale a tenu son Congrès à Jemmapes. L'ordre du jour en était le suivant :

1° Rapport et comptes du Conseil régional ;

2° Congrès socialiste universel. Arrangements.

3° Quelle doit être l'attitude de l'Internationale vis-à-vis des mouvements ouvriers qui peuvent se produire dans le pays ?

(Question proposée par les sections bruxelloises) ;

4° Réorganisation du Conseil régional.

(Question proposée par les sections de Gand et de Verviers au dernier Congrès.)

Nous n'avons pas encore reçu de nouvelles de ce Congrès, mais nous espérons pouvoir en donner un compte-rendu au prochain numéro.

Le même jour où le Congrès de l'Internationale belge siégeait à Jemmapes, un Congrès de sociétés ouvrières flamandes a dû se réunir à Malines.

Nous n'avons pas non plus de nouvelles de ce Congrès-là.

### Allemagne.

Le Congrès des socialistes d'Allemagne s'ouvre aujourd'hui à Gotha.

### Danemark.

Le rapport des inspecteurs de fabriques du royaume de Danemark, pour l'année 1876, donne les détails suivants : Le nombre des fabriques ou établissements soumis au contrôle des inspecteurs est de 613 ; elles occupent 2661 enfants de 10 à 14 ans, 2545 adolescents de 14 à 18 ans, et 15,893 adultes. Il y a des fabriques où la proportion des enfants et adolescents, relativement aux adultes, dépasse le 50 pour cent. La journée de travail est de 12 heures dans la moitié environ des fabriques, et dans un dixième environ elle est de 13 heures. La loi danoise sur les fabriques fixe à 6 1/2 heures le maximum de la journée de travail pour les enfants de 10 à 14 ans, et à 12 heures pour les adolescents de 14 à 18 ans.

### Russie.

On se souvient qu'un certain nombre de socialistes russes résidant en Suisse, indignés de la façon dont le *Vorwaerts* de Leipzig avait ridiculisé et insulté les auteurs de la manifestation de Notre-Dame-de-Kasan à St-Petersbourg, avaient adressé à ce journal une protestation revêtue de 13 signatures (nous l'avons publiée dans le *Bulletin* du 25 mars). Le *Vorwaerts*, dans son numéro du 6 avril, a accusé réception de cette protestation en ces termes :

« A l'occasion de nos remarques au sujet de l'émeute de l'église de Kasan, plusieurs Russes résidant en Suisse nous ont envoyé une communication que nous publierons et que nous commenterons dans un de nos prochains numéros. »

Dès lors, sept semaines se sont écoulées, et le *Vorwaerts*, malgré sa promesse, n'a rien publié.

Par contre, il a profité du procès des socialistes de Moscou pour tâcher de raccommoder les choses sans vouloir convenir de ses torts, et en cherchant à opposer les socialistes récemment condamnés aux travaux forcés pour crime de société secrète et de propagande, à ceux qui ont fait la manifestation de Notre-Dame-de-Kasan. A cet effet, il a publié en feuille-

ton, sous le titre de : *Une héroïne*, la traduction d'un discours prononcé devant le Sénat, lors du procès des 50, par Mlle Bardine (qui a été condamnée à 9 ans de travaux forcés) ; et après avoir fait l'éloge du dévouement de cette jeune femme et de ses co-accusés, il ajoute :

« Nous avons là devant les yeux une femme qui prend part avec conviction et avec parfaite conscience de ses actes, au mouvement révolutionnaire actuel. Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs qu'une pareille façon d'agir, en opposition aux émeutes de rues et aux insurrections à coups de fourche, est d'une haute importance. »

Si cette phrase amphigourique veut dire quelque chose, elle doit signifier que Mlle Bardine et ses amis étaient opposés à ce que le *Vorwaerts* appelle si noblement *Strassenkrawallen und Heugabelputsche*.

Or, il n'en est rien, et l'opposition que le *Vorwaerts* voudrait établir entre les socialistes de Moscou et ceux de Pétersbourg, n'existe pas ; le programme des uns et des autres est le même, et les amis des 50 condamnés de Moscou se sont joints aux amis des manifestants de Pétersbourg pour signer la protestation contre le *Vorwaerts*. Bien plus, les statuts du Cercle de Moscou dont Mlle Bardine faisait partie disent expressément que « la propagande faite par ses membres a pour but de pousser le peuple au mouvement ; que pendant que les uns feront la propagande dans les campagnes et les fabriques, d'autres tâcheront d'organiser des bandes armées pour faire de la propagande armée. »

Nous avons publié dans le *Bulletin* du 6 mai un extrait de ces statuts, où se trouve textuellement ce passage.

On voit que le *Vorwaerts* a un nouveau mensonge sur la conscience ; mais ses rédacteurs sont devenus si coutumiers du fait, qu'on finira par ne plus y prendre garde.

### Amérique.

Nous avons reçu une lettre du président actuel de la Communauté icarienne de l'Etat d'Iowa (celle-là même dont émane le manifeste dont nous avons publié un fragment dans notre dernier numéro). Ce président n'est autre que le citoyen Sauva, qui a siégé en 1872 au Congrès de la Haye comme délégué de plusieurs Sections de New-York, et dont la signature figure au bas de la *Déclaration de la minorité*, avec celles des délégués espagnols, belges, hollandais et jurassiens.

La lettre de notre ami Sauva est ainsi conçue :

Icarie, le 23 avril 1877.

Citoyens rédacteurs,

L'accueil sympathique que vous avez fait à notre circulaire du 1er octobre 1876 nous fait espérer que le document ci-joint (1) trouvera l'hospitalité dans les colonnes de votre vaillant *Bulletin*.

L'expérience que nous faisons ici intéresse tous les sincères amis de l'humanité, et c'est un devoir pour tous les organes du socialisme radical que de faire un peu de lumière sur une entreprise que la presse bourgeoise a jésuitiquement enveloppée d'ombre.

(1) C'est le Manifeste que nous avons analysé et reproduit en partie dimanche dernier.

Quelles que soient vos réserves à l'égard du communisme, elles ne sauraient aller jusqu'à l'hostilité, et vous ne pouvez rester indifférents aux efforts que font depuis bientôt trente ans les Icariens pour affirmer leur foi politique et sociale.

Si ces quelques lignes tombent sous les yeux des compagnons Guillaume et Schwitzguébel, qu'ils reçoivent les félicitations de leur co-délégué au Congrès de la Haye pour la part qu'ils ont prise dans la célébration du 18 Mars à Berne.

Salut fraternel.

A. SAUVA,

président de la Communauté icarienne.

Nous croyons être les organes de tous les membres de la Fédération jurassienne en envoyant, avec nos meilleurs vœux, un salut cordial aux socialistes d'Icarie.

### Fédération jurassienne

On nous écrit de Genève :

« Les affaires de Berne et d'Italie sont venues donner un peu d'activité aux groupes de Genève. Grâce à ce stimulant, les soirées familiales, organisées pour venir en aide à nos amis, se succèdent, et sont assez suivies.

La Section de propagande, qui s'est reconstituée à nouveau, a déjà eu trois soirées familiales dans le courant de ce mois; elle en organise une autre pour le 26, avec conférence par P. Brousse sur *l'Etat et l'anarchie*.

De son côté, la section mixte de propagande a donné le 19 une soirée avec tombola au profit de nos amis d'Italie. Le compagnon Joukowski avait choisi pour sujet de la conférence : *nos moyens d'action*.

Là ne s'arrête pas la propagande. Quelques membres de la Fédération jurassienne ont pris l'initiative de donner des conférences, tous les dimanches, aux paysans des villages voisins de Genève, mais surtout aux paysans de la Savoie.

La première conférence de ce genre a eu lieu le 20 mai dans un petit village distant de 200 mètres environ de la frontière française.

Environ 80 ouvriers des champs s'étaient entassés dans une petite salle d'auberge. Ils ont attentivement écouté la causerie que leur a été faite sur ce sujet : *les paysans avant et après 1789*.

Certains passages soulignés par leurs applaudissements témoignaient qu'eux aussi savent que, malgré 1789, leur situation économique empire de plus en plus, non seulement pour le paysan prolétaire, mais aussi pour le petit propriétaire.

Nos nouveaux amis nous ont fait promettre de revenir dimanche prochain. En somme, bonne journée pour la propagande, si nous en jugeons par les cris chaleureux : *Vive la Commune, vive la Sociale*, par lesquels se termina cette soirée. »

*Souscription en faveur des internationaux arrêtés en Italie.*

Montant des listes précédentes	Fr. 67»25
Produit d'une tombola organisée par la Section mixte de propagande, à Genève . . .	32»50
Envoi des Sections de Berne . . .	6»50
	<hr/> Fr. 106»25

On nous écrit de Neuchâtel :

« Nous avons eu ici dimanche une élection complémentaire pour le Grand Conseil. Le candidat des conservateurs, M. Jules Sandoz, ministre du Saint Evangile, l'a emporté de quelques voix sur le candidat radical, M. Petitpierre-Steiger, et nos conservateurs (anciens royalistes) ont bruyamment fêté leur victoire par un cortège aux flambeaux.

C'est avec un véritable plaisir que nous avons constaté que M. Petitpierre-Steiger n'a pas pu se faire élire, malgré toutes ses œuvres philanthropiques, distribution de pommes de terre, de lard, de bois, fondation de la caisse d'assurance en cas de décès, etc. Mais d'autre part, une chose nous a chagrinés dans le triomphe des conservateurs : c'est qu'un certain nombre de Gruttléens leur aient donné leurs suffrages.

Qu'on ne vote pas avec les radicaux, c'est très bien; mais alors on fait comme nous et comme une partie des membres du Grütli, on s'abstient. Mais qu'on aille porter ses voix au parti conservateur, c'est une tactique si absurde, qu'on se demande si elle n'est pas dictée par des motifs intéressés.

Nous devons rectifier un détail de notre dernière correspondance. Il n'y a pas eu, paraît-il, de décision officielle de la Société du Grütli de Neuchâtel, établissant qu'elle ne s'occuperait pas des élections; mais, sans que cette décision soit intervenue, il a été dit ouvertement, parmi ses membres, que la Société ne se mêlerait pas de la chose, et que chacun était libre d'agir pour son compte comme il voudrait. Nous faisons cette rectification par respect pour la vérité, tout en ajoutant que dans la pratique, le résultat a été le même; et nous nous demandons comment il est possible que des membres d'une Section de l'*Arbeiterbund* puissent publiquement déclarer qu'ils votent avec les conservateurs, sans être expulsés d'une organisation qui se dit socialiste ? »

## Variétés

### Le Drapeau rouge (1).

AIR : *Armons-nous, enfants de l'Helvétie.*

RÉFRAIN :

Le voilà ! le voilà ! Regardez !  
Il flotte, et fier, il bouge  
Ses longs plis au combat préparés.  
Osez le défier,  
Notre superbe drapeau rouge,  
Rouge du sang de l'ouvrier ! (bis)

COUPLETS.

I.

Dans la fumée et le désordre,  
Parmi les cadavres épars,  
Il était du « parti de l'Ordre »  
Au massacre du Champ-de-Mars ! (bis)

(1) Sur la demande de nombreux amis, nous publions cette chanson, qui a été composée il y a deux mois à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du 18 Mars à Berne. Elle a été chantée à plusieurs reprises par les socialistes dans cette journée, avant et après la collision avec la police; et elle est immédiatement devenue populaire dans les Sections jurassiennes

II.

Mais planté sur les barricades  
Par le Peuple de février,  
Lui ! le signal des fusillades !  
Devient drapeau de l'ouvrier. (bis)

III.

Plus tard, l'ingrate république  
Laisant ses fils mourir de faim,  
Il rentre dans la lutte épique  
Le drapeau rouge de Juin ! (bis)

IV.

Sous la Commune il flotte encore  
A la tête des bataillons,  
Et chaque barricade arbore  
Ses longs plis taillés en haillons. (bis)

### Les Trades-Unions.

(Traduit de l'*Arbeiter-Zeitung*.)

Comme il se forme maintenant en Europe tout un parti de publicistes qui conseille d'une façon pressante à la classe ouvrière de s'organiser à la façon des *Trades-Unions* anglaises, il est nécessaire de se rendre un compte exact de ce qu'est l'organisation de ces Unions, et surtout de l'importance et de la signification qu'elles peuvent avoir dans la lutte de l'ouvrier pour son émancipation du joug du capital.

Une *Trade-Union* est une corporation organisée, qui a une caisse pour le soutien de ses membres en cas de chômage, soit que ce chômage soit le résultat d'un manque de travail, soit qu'il provienne d'une grève; elle a aussi en général une caisse de secours pour les cas de maladie et de décès. A côté des *Trades-Unions* il existe aussi des *Trades-Societies*, dont les caisses ont pour but exclusif le soutien des grèves; ces sociétés-là se sont toujours montrées un peu plus énergiques dans leur action, et ont eu plus souvent recours à des moyens violents; mais on ne peut pas tracer exactement la limite entre les *Societies* et les *Unions*, et les unes et les autres sont généralement désignées sous la même dénomination de *Trades-Unions*.

Les questions de salaires et des heures de travail sont évidemment les points principaux de l'activité des Unions. Lorsqu'elles sont assez fortes dans un métier, ce sont elles qui règlent le tarif des salaires. En outre, dès qu'une grève a des perspectives de réussite, elles organisent la grève dans le but d'obtenir une réduction des heures de travail ou une augmentation de salaire. Du reste, le but des *Trades-Unions* est de veiller sur toutes les questions qui intéressent leur métier respectif : la réglementation du nombre des apprentis, des années de l'apprentissage, la répartition du travail dans le sein de la corporation; par exemple lorsqu'une fois les prix pour les différentes espèces de travail, dans une construction, ont été fixés entre les entrepreneurs et l'Union, l'Union des ouvriers en bâtiment veille à ce que le patron ne fasse pas faire le travail le plus lucratif (par exemple les décorations en plâtre) par de simples *bricklayers* (poseurs de briques), dont le salaire est fixé par le tarif à un taux moins élevé; elle veillera aussi, par exemple, à ce que l'entrepreneur ne tire pas ses briques d'autres fabriques que de celles dont les ouvriers sont membres de l'Union, etc. Si l'entrepreneur contrevient à quelque point de ce règlement, la corporation cesse le travail immédiatement.

(A suivre).